LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

Sommaire

P3	Conseil Municipal du 02/07/2018
P6	Etat civil en images
P7	Rentrée des classes
P8	Souvenir français
P10	Foot jeunes Vence et Berre—Autour du livre
P11	Weyti
P12	Amicale laïque
P14	Comité des fêtes
P16	Evasion gontardienne—ANCRE
P17	Service eau et assainissement - Pluie et inondations
P18	Déclaration des ruches—Fréquences TNT — Inscription sur les listes électorales
P19	Nouveaux habitants - Etat Civil - Agenda
P20	Infos pratiques

Mesdames, Messieurs,

Toutes celles et ceux qui ont fait ou pu faire une pause estivale ont maintenant repris soit le chemin de l'école soit celui du travail. Quoi de plus naturel...

Le plan aménagement « Ecoles numériques innovantes et ruralité » a permis à la commune de bénéficier d'une subvention de 50% pour l'équipement numérique de l'école. Cet équipement comprend un tableau numérique, un ordinateur portable et des tablettes pour chaque classe.
Il reste maintenant à nos enseignants ainsi qu'à nos chers enfants d'utiliser tout le potentiel de ces équipements.

Le PLU a été approuvé après avoir été initié dès le 29/10/2010.
A l'issue de la procédure de consultation, l'ensemble des Personnes Publiques Associées dont l'INAO, ont émis un avis favorable au projet de PLU à l'exception du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF). Ce dernier s'est étonné que tous les bois de la commune soient classés Espace Boisé Classé ce qui empêche toute exploitation

Septembre 2018 **b**ulletin **m**unicipal **n°65**
www.les-granges-gontardes.fr

agricole.
Au terme de l'enquête publique du PLU, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sous quatre recommandations et deux réserves. Si l'ensemble des recommandations ainsi que la première réserve ont été prises en compte, la seconde, relative à l'exclusion de la zone Ui du PLU visant à accueillir une zone d'activité, n'a pas été suivie.
En effet, les élus ont estimé, après avoir suffisamment pris le temps de la réflexion et après avoir reçu et écouté de nombreuses personnes et associations, que cette zone faisait partie intégrante de la réflexion globale du PLU.

Afin de se mettre en conformité avec la loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la salle des fêtes « Maurice Aurelle » sera indisponible du 08 octobre au 26 novembre.
Des travaux vont être réalisés pour un montant de 34 000€. Ils vont consister en la réfection totale des blocs sanitaires, du changement de la porte d'accès ainsi que la création d'une rampe d'accès.
De ce fait, cette année il ne devrait pas y avoir de fête pour Halloween, tout du moins dans la configuration connue les années précédentes.

D'autres travaux de génie civil important auront aussi lieu cet automne.
Le mur de soutènement du parking des Oliviers est à reprendre entièrement. Il est en train de s'écarter dangereusement et risque de s'effondrer sur la propriété privée du dessous.
D'une moindre importance, c'est celui de la rue du Pont Blanc qui a fini par céder lors du dernier orage.
L'ensemble de ces travaux représentent une enveloppe de près de 100 000€ subventionnés à hauteur de 60% par le Conseil Départemental et la Région.

Le 11 novembre de cette année sera le 100ème anniversaire de la signature de l'Armistice de la Grande Guerre.
En complément de ce qui vous a été présenté l'an passé, cette année c'est « Le Souvenir Français » qui s'est mobilisé pour nous offrir un moment de mémoire inoubliable. Je vous invite d'ores et déjà à participer massivement à cette journée de mémoire, accompagné de vos enfants.

La commune va être une nouvelle fois recensée en début d'année 2019.
Nous vous présenterons en temps et en heure le nouvel agent recenseur à qui, je vous demande de réserver le meilleur accueil.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Bien cordialement

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 Juillet 2018

Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD)
Le règlement européen dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes. Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation des moyens dont la collectivité dispose, il est proposé de recourir au Syndicat Intercommunal A.GE.D.I. qui met à notre disposition son Délégué à la Protection des Données et mutualise son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique. Le conseil municipal a validé le transfert de la compétence au syndicat A.GE.D.I.

Budget Commune
L'augmentation du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), a nécessité un réajustement de la ligne budgétaire relative à cette dépense de 331 €.

Personnel
Plusieurs agents de la commune vont prochainement partir à la retraite. La convention "assistance retraite" avec le centre de gestion est prolongée jusqu'au 31 Décembre 2018.
Il est nécessaire de réaménager l'organigramme du personnel de la commune.
La disparition des emplois aidés, le vœu d'une employée de vouloir changer de poste, le départ à la retraite d'une employée ATSEM à la fin de cette année scolaire, amènent la commune à réaménager l'organisation du personnel intervenant à l'école pour les fonctions d'ATSEM, de service à la cantine et de ménage des bâtiments communaux. La création de deux postes d'adjoint technique a été proposée et validée par le Conseil Municipal. Ils permettent de modifier l'organisation communale et répondent aux vœux du personnel.
Les crédits nécessaires avaient été anticipés et inscrits au budget 2018 de la commune.

Règlement de l'eau et l'assainissement

Le règlement de l'eau et de l'assainissement de la commune date de 2006 et n'a jamais été revu. En début d'année plusieurs élus ont travaillé sur sa révision qui porte essentiellement sur des modifications mineures. Le règlement est maintenant scindé en deux parties ; une pour l'eau et l'autre pour l'assainissement.
La modification principale porte sur la mise en place d'une majoration du montant dû en cas de paiement avec retard. Le paiement en retard induit des difficultés de trésorerie pour la commune et aboutit dans certains cas (comme le départ de la commune) à des non paiements définitifs.
Désormais, si le paiement n'est pas effectué dans les trois mois, le trésor public enverra une lettre de rappel avec accusé de réception. En cas de non-paiement à l'issue de cette relance une majoration de 25% sera alors appliquée.

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et l'assainissement
Le Code Général des Collectivités Territoriales impose de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Ce rapport doit être présenté au conseil municipal dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement : www.services.eaufrance.fr.
Le conseil valide le rapport proposé.

Périscolaire – Convention entre la commune et l'Association MOSAIC
L'objectif de cette convention est de poursuivre la gestion de la structure d'encadrement nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement des activités périscolaires du matin et du soir après l'école pour une capacité de 16 enfants maximum. Le conseil accepte le montant de cette prestation qui s'élève à 10 700 €.

Convention avec le Centre Médico-Scolaire de Pierrelatte
La commune participe aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Pierrelatte situé dans le centre du lycée Gustave Jaume. Le coût par enfant de la commune est de 0,75 € pour l'année scolaire. Cette convention est adoptée pour une période de cinq années.

Répartition des "Subventions" aux associations pour l'année 2018
La répartition des subventions pour l'année 2018 a été établie selon le tableau ci-dessous :

Associations	Montant de la subvention 2018
ACCA Chasse	200,00 €
Amicale Laïque	800,00 €
Amicale Laïque (subv. except.)	1 900,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	400,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers (subv. except.)	500,00 €
ASPGG	350,00 €
ASRGG	350,00 €
Au pain retrouvé	150,00 €
Autour du Livre	350,00 €
Club de Tennis	350,00 €
Comité des Fêtes	3 800,00 €
Comité des Fêtes (Festivités)	1 000,00 €
Evasion Gontardienne	350,00 €
FNACA	200,00 €
Foot Jeunes Vence Berre	350,00 €
Les Petites Mains	350,00 €
Sauvegarde du Patrimoine	70,00 €
Souvenir Français	70,00 €
Souvenir Français (subv. except.)	300,00 €
Total	**11 840,00 €**

Par ailleurs, il est rappelé que toutes les demandes (prêts de matériels, éventuelle aide logistique pour l'organisation de manifestations…) seront étudiées.

Tarif restauration scolaire et périscolaire

Le tarif unitaire du ticket repas est maintenu au prix de 4,10 € pour l'année 2018/2019.
Il comprend le coût de la fourniture du repas pour lequel le prestataire a appliqué une augmentation de 1,0138% auquel il faut ajouter les coûts de gestion et d'inscription ainsi que le coût de personnel d'encadrement.

Depuis 2013 le tarif proposé pour le service de périscolaire est fixé à : 2,00 €/h
Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter cette prestation pour l'année scolaire 2018/2019.

Adhésion à l'association ANCRE.

La cotisation annuelle de 50 € versée à l'association ANCRE, plateforme active de la réinsertion pour l'emploi, mais aussi acteur économique incontournable de notre territoire, a été renouvelée. Son rôle est de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les donneurs d'ordres. Ainsi, en répondant professionnellement aux besoins des entreprises, collectivités locales et associations, comme des particuliers, l'association ANCRE soutient à la fois l'activité économique et l'emploi sur les cantons de Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Grignan, et ce depuis 2005.
Cette association est un véritable tremplin vers le retour à la vie active et à l'emploi durable.

****

Baptême républicain de Nolan Brunel, le 18/8/2018

Mariage de CAPOTORTO Raphaël et SABRE Corinne,
le 28/08/2018.

Mariage de
DENOYELLE Thibaud et
PAULEAU Mathilde,
le 07/07/2018.

RENTREE DES CLASSES

L'été se termine, c'est la rentrée.
L'effectif est de 64 élèves : 25 élèves en maternelle, 16 élèves en CP/CE1, 23 élèves en CE2/ CM1/CM2.
Comme vous l'avez constaté une nouvelle organisation pour notre école « Vallon les Fontaines » a été instaurée.
L'arrêt des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) entraîne une modification des horaires scolaires et du périscolaire.

HORAIRES SCOLAIRES :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- le matin de 08h30 à 11h30
- l'après-midi de 13h30 à 16h30

HORAIRES PERISCOLAIRES :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- le matin de 07h15 à 08h30
- l'après-midi de 16h30 à 18h30

Un dico en cadeau.
Louna, Aubin et Louis ont reçu à l'occasion de leur départ au collège un dictionnaire offert par la municipalité, pour leur permettre de bien démarrer une rentrée studieuse.

L'accueil du périscolaire sera assurée par Valérie Rouquette.

ORGANISATION MATERNELLE

Le départ de Sissi (Sylviane Alloatti) : une nouvelle vie commence pour elle : la retraite ! Fabienne Clerget et Aurélie Gardez accompagnent désormais Isabelle Brachet en classe de maternelle.

Fabienne :
- lundi, mardi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Aurélie :
- Jeudi, vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Bonne année scolaire à tous !

Vacances scolaires

Du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre

Du samedi 22 décembre au lundi 7 janvier

Du samedi 16 février au lundi 4 mars

Du samedi 13 au lundi 29 avril

Vacances d'été le 6 juillet 2019

LE SOUVENIR FRANÇAIS *c'est quoi ?*

COMITE DE DONZERE/LES GRANGES-GONTARDES

Cette Association, placée sous le haut patronage du Président de la République, est distincte des associations d'anciens combattants.

Elle a pour vocation :

1° De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, pour tous les conflits, tant en France qu'à l'étranger.
2° D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
3° De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir.

Le 11 novembre prochain : **COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DE LA « GRANDE GUERRE »** qui a eu lieu le 11 novembre 1918 dans un wagon de chemin de fer dans la forêt de Compiègne dans l'Oise.
Notre Comité et les municipalités vont s'investir de façon importante pour cette manifestation en sollicitant notamment les enfants des classes primaires de Donzère et des Granges-Gontardes.

La municipalité de Donzère organise une exposition avec l'aide du Souvenir Français, des associations d'anciens combattants et des amis du Vieux Donzère, à la salle Aiguebelle, du 6 au 11 novembre 2018 : plusieurs vitrines montreront les divers équipements de nos soldats et leurs uniformes, ainsi que différentes armes. Une vitrine sera consacrée à l'artisanat dans les tranchées. Une autre mettra en évidence le service de santé. Une autre encore exposera du matériel allemand.
Les journées des mardi 6, jeudi 8, et vendredi 9 novembre seront consacrées aux classes de cours moyens des différentes écoles avec une visite commentée de l'exposition .
Samedi 10 ouverture au public jusqu'à 17h, puis spectacle en soirée.
La Généalogie sera mise à l'honneur avec le Cercle généalogique de Pierrelatte qui expliquera sur informatique comment effectuer des recherches tant sur les soldats que sur les familles en général.
Le 16 Novembre : conférence sur le thème « Les étrangers dans la grande guerre »
Le programme définitif est en cours d'élaboration et des flyers seront distribués en temps utiles.

La commune des Granges-Gontardes et l'école vont également s'investir :
Le directeur, M. Sébastien Grosjean, est d'accord pour recevoir au mois de septembre

des membres du cercle généalogique de Pierrelatte qui expliqueront aux élèves des cours moyens, à l'aide d'un diaporama et mise en pratique, comment effectuer des recherches sur internet, tant sur les soldats que sur les familles.
La visite de l'exposition de Donzère est fixée au **vendredi 9 novembre après-midi**, un autocar étant mis à disposition par la municipalité.

Le 11 novembre l'ensemble des enseignants et des enfants participeront activement à la cérémonie par des chants et des lectures.
Le Souvenir Français souhaite que les noms des soldats morts pour la France soient énumérés à haute voix en mentionnant pour chacun son âge et le lieu du décès avec le maximum de renseignements suite à nos recherches.
Pour chaque nom, des enfants déposeront une bougie au pied du monument aux morts.

A L'ATTENTION DE TOUS :
Nous souhaiterions que des descendants de ces soldats tués au combat ou des suites de leurs blessures se manifestent auprès de notre association pour participer à la cérémonie. Faites - le savoir autour de vous car des familles peuvent être éloignées des Granges Gontardes maintenant.
D'autre part, nous aimerions aussi que les personnes détenant des courriers de soldats, des photos ou des objets de **14/18** se fassent connaître en contactant Eliane Duhoo, présidente pour Les Granges, au 06 75 59 70 57 ou par mail à e.duhoo@gmail.com.

NOUS PREVOYONS UNE GRANDE MANIFESTATION, EN ESPERANT QUE LE BEAU TEMPS SERA AU RENDEZ-VOUS !

Commémoration du 11 Novembre

Rendez-vous devant la Mairie pour le départ du défilé à 9h00.

Foot Jeunes Vence et Berre

Comme toutes les années, la saison de football débutera le 5 septembre au stade Jean-Pierre Durand.
Le Club de foot des jeunes sera heureux d'accueillir vos enfants de **5 ans à 13 ans** pour les garçons et jusqu'à 14 ans pour les filles.

Comme vous vous en doutez, nous sommes une petite stucture mais nous avons des personnes de bonne volonté et surtout qui donnent de leur temps pour enseigner le football à vos petits.
Cette année qui commence sera belle nous l'espérons. Nous avons des entraineurs diplomés et de plus nous aurons deux seniors de Roussas qui viendront nous épauler.
Nous vous attendons à partir du **mercredi 5 septembre** à **15h00** au stade des Granges Gontardes.
Le Président et le bureau seront heureux de vous rencontrer.
Pour plus d'informations vous pouvez appeler le 06 08 72 41 97.

Association « Autour du livre »
Rue des Ecoles
26290 LES GRANGES GONTARDES

Septembre, traditionnelles rentrées : de l'école et de la bibliothèque « Autour du livre».

Nous accueillerons cette année encore les élèves de l'école du village « Vallon les Fontaines ».
Les classes de Mmes BRACHET et FERRARI, et de M. GROSJEAN une fois par mois, le vendredi, pour un prêt (un mois) de deux livres par enfant. Une séance d'animation autour du livre est proposée.
Sachez que la bibliothèque est toujours heureuse de vous accueillir :

le mardi de 16h à 17h
le mercredi de 10h à 12h
le jeudi de 16h à 18h30.

La cotisation est de 5€ pour l'année civile pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.
Cette rentrée est l'occasion de l'achat de nouveaux livres, dont nous vous ferons part.

L'Assemblée Générale est fixée le Vendredi 30 Novembre à 18h30.

Les Granges Gontardes ont vibré une dernière fois au rythme de l'Afrique

Le samedi 9 juin Weytï a clôturé une année de chants, danses et percussions africaines en organisant son gala de fin d'année à la salle des fêtes des Granges-Gontardes.

Une journée réussie grâce aux adhérents, aux artistes qui ont animé les stages l'après-midi, **Stéphanie Blé** et **Jean-Luc Zeze**, ainsi qu'à nos artistes **Olivier Fahé**, **Tobi Voli**, **Mohamed Koné**, **Khadim Thioume** et **Ibou** qui ont préparé avec leurs élèves un beau spectacle d'une heure trente.

Merci également à la mairie des Granges-Gontardes qui a accueilli l'association ces 5 dernières années. C'est avec regret que nous mettons fin aux cours du jeudi soir.

Weytï poursuit toutefois son aventure à Montélimar et à Montboucher-sur-Jabron et continuera d'accueillir avec plaisir celles et ceux qui désireront découvrir la culture ivoirienne et sénégalaise.

L'A.G. de Weytï se tiendra **le samedi 8 septembre à la MJC de Montélimar à 11h00** et ce sera l'occasion de découvrir le programme des cours qui reprendront la semaine suivante !
N'oubliez pas ! Notre site pour en apprendre plus sur les **cours** et **stages** proposés par l'association et les **manifestations** auxquelles elle participe :
http://asso-weyti.e-monsite.com

L'amicale laïque

1 / Objectif 2017/2018

Comme évoqué dans le précédent numéro, l'équipe de l'Amicale Laïque des Granges Gontardes (qui est l'association de parents d'élèves) s'est principalement concentrée à la récolte de fonds pour **financer une classe de découverte en 2019,** qui n'a pas eu lieu depuis 5 longues années.

2 / Bilan 2017/2018

L'année s'est plutôt bien déroulée pour l'association, malgré un bureau composé de membres novices. Nous croyons donc **fermement à la concrétisation de ce projet pédagogique**, ayant déterminé notre résultat annuel, positif, grâce à la générosité de chacun, aux adhésions, aux différentes manifestations et au soutien de tous.

Nous voulons d'ailleurs tous vous remercier, vous qui vous êtes associés de près ou de loin, et avez participé à la réussite de nos actions, et plus particulièrement l'équipe municipale, qui est d'un vrai soutien, et pas que logistique.

Elle a voté en juillet dernier, une subvention spéciale pour nous accompagner dans ce projet pédagogique, en faveur des élèves de l'école Vallon Les Fontaines, projet difficile à remettre en œuvre et à financer…

Comme vous aurez pu le lire dans les pages précédentes, elle nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 1 900 € en plus des 800 € habituels !! Merci de sa générosité et de cette marque de confiance envers nous !

3 / Classe découverte 2019

Les membres de l'amicale ont rencontré, à plusieurs reprises, l'équipe enseignante durant l'année, afin d'organiser au mieux cette sortie. Les choix finaux seront validés par les 3 professeurs, très emballés pour partir avec leurs élèves.

Nous pouvons déjà vous informer que **si la totalité des fonds est rassemblée** (entre 15 000 et 18 000 € environ), la sortie pourra se faire entre **avril et juin 2019, en classe de mer** (nous vous donnerons plus de détails une fois le dossier véritablement envoyé au centre d'hébergement).

Au vu des premiers devis reçus, il est fort plausible que les élèves du CP au CM2 partent en classe de mer sur 4 jours/3 nuits. Peut-être même que les élèves de maternelle les rejoindront sur 2 jours/1 nuit... Mais tout ceci reste à l'état de projet…

Une **réunion d'information à l'attention des parents d'élèves** aura lieu rapidement, avec comme interlocuteurs, les enseignants et les membres de l'amicale laïque. **Nous reviendrons prochainement vers vous, alors soyez attentifs et aux aguets !**

4 / Actions réalisées de juin à septembre 2018 :

Juin 2018 : la kermesse, manifestation la plus importante de l'année scolaire (tant en bénéfice qu'en organisation). La fête de l'école, avec sa traditionnelle kermesse, a eu lieu le vendredi 22/6, sur le thème de la Préhistoire, choisi cette année par les enseignants . Le spectacle des enfants a débuté à 17h. Malgré quelques couacs avec la programmation des morceaux, les enfants ont réalisé un magnifique spectacle, avec une mise en scène et des costumes imaginés par leurs maîtresses et maître, que nous pouvons vivement féliciter !

Nous avons eu des retours plutôt positifs concernant la nouvelle mise en circulation des gobelets écologiques ainsi que des tickets valeur, servant à payer boissons, nourriture ou stands. Merci à tous d'avoir joué le jeu et bousculé les habitudes !

Avec le vent qui soufflait (foooort) ce jour là, le feu du méchoui a souffert et retardé quelque peu le repas qui a été servi vers 20h45. Mais la météo n'a absolument pas altéré la qualité et le goût du menu proposé, fort heureusement !! Les **180 personnes inscrites** dont 50 enfants (un recooord dont nous sommes très fiers !!!) ont donc pu se délecter avec :

- un fondant méchoui de porcelet (origine Dieulefit) rôti au feu de bois, cuit par « Méchoui chez vous », accompagné de divines pommes de terre drômoises, sauce savoureuse ail/persil,
- les fabuleux fromages de chèvre de la « Fromagerie Gerfand » de la Garde Adhémar,

- un dessert glacé (Viennetta et tasse de café pour les adultes/bâtonnets sorbet Oasis et verre de sirop pour les enfants),
- le pain de la Boulangerie Bonnel et le vin du Dôme d'Elyssas.

« Ambiance de nuit » a animé la **soirée dansante** mais le vent frais a « refroidi » beaucoup de personnes qui sont rentrées plus tôt que prévu...

Mais réjouissons-nous, car nous avons évité la pluie (que nous avions sans cesse durant les 3 semaines précédentes), et la canicule, qui n'est pas non plus idéale !!...

Cette fête a permis de dégager un **bénéfice de plus de 1 000 €,** ce qui est très encourageant en rapport de tous les efforts et l'organisation déployés par l'équipe et les bénévoles.

Au cours de la soirée, nous avons récompensé, par un podium, les 3 élèves ayant rassemblé le maximum d'inscriptions au repas. Le grand vainqueur s'est vu remettre **1 sortie familiale pour 4** (valeur 65 €), à **l'accrobranche Vert'tige Aventure** de Roussas. Nous avons aussi remis les lots promis par tirage au sort : **2 accès spa de 60 mn au Spa Z Energy** d'Allan (valeur 30 €) et **2 repas gastronomiques au Moulin Mariman** à Allan (valeur 75 €).

Juillet 2018 : une vente de fournitures scolaires de qualité et au prix des soldes, en partenariat avec Bureau Vallée Montélimar, destinées aux élèves du CP au CM2 (distribution des bons de commande en juin, commandes en juillet et distribution entre le 20 et le 30 août).

3 kits étaient proposés cette année (1 kit d'articles qui s'usent, 1 kit de ceux qui se conservent, et 1 kit pour avoir un peu de stock). Comme l'an dernier, 9 parents d'élèves se sont laissés séduire par ce service que nous proposons.

5 / Assemblée générale annuelle

N'oubliez pas de venir très nombreux à notre **assemblée générale** (à noter dans vos agendas) fixée au **vendredi 14 septembre à 18h00** (l'année scolaire 2018-2019 sera bien remplie et déterminante pour la classe de découverte !!!).

Nous reviendrons sur toutes les actions, pour vous illustrer leur organisation, ce que ça a coûté, rapporté… tout ceci pour vous permettre de comprendre le fonctionnement et l'utilité de notre association, et tout ce qu'elle apporte aux élèves.

Nous sommes avides de questions, de remarques, de propositions, afin d'avancer dans votre sens aussi. Nous recherchons d'ailleurs un président et un trésorier : à bon entendeur !!!...

Si la garde de vos enfants vous empêche de venir, informez-nous en dès que possible afin que nous puissions mettre en place un plan de garde en parallèle de la réunion !!! Tout problème a une solution !!!

6 / Actions à venir

Attention, il se peut que certains éléments de l'agenda (en fin de journal) changent. Nous vous en informerons au plus vite évidemment afin que vous puissiez prendre vos dispositions.

7 / Remerciements

Merci à tous de votre implication, votre aide, votre soutien… qui nous sont indispensables pour rester motivées et récolter le maximum de fonds, afin de concrétiser les plus beaux projets pour les élèves !

Vous aimez les rencontres, les défis, tout ceci dans la convivialité et la bomme humeur, rejoignez-nous dès le mois de septembre ! Toutes les idées et bonnes volontés seront les bienvenues !

L'été avec le Comité des Fêtes …

La saison estivale du comité des fêtes a démarré sur les chapeaux de roues avec les trois jours de fête votive fin juin et début juillet. Sous une chaleur estivale, les deux premières soirées ont été marquées par une forte participation et une ambiance festive et dansante jusqu'au bout de la nuit. La soupe au pistou a ravi les nostalgiques de la soupe de grand maman. La chaleur accablante des après-midis (et les matchs de foot de la coupe du monde) ont calmé l'ardeur des traditionnels pétanqueurs. Enfin épuisés par les deux premières soirées, malgré l'enthousiasme de Marcel, l'ambiance de nuit ne fût pas à l'honneur le dimanche soir, les participants ayant fondu comme neige au soleil.
Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidées pendant ces trois jours et nos partenaires qui nous ont soutenus comme chaque année.

Pour la troisième année consécutive, fin juillet la séance cinéma sous les étoiles, dans le cadre de « Cinq Villages font leur Cinéma » proposait un film culte sur le thème humour et différence. Ce film divertissant d'Etienne Chatiliez, « La vie est un long fleuve tranquille » n'a attiré qu'un public limité d'une quarantaine de personnes. Nombreux sont ceux qui ce soir là, comme la lune, se sont éclipsés. Merci au traiteur pour son repas avant la séance, aux personnes du village externes au comité et aux membres des autres villages pour leur aide technique.

A la mi-août, dans l'église du village, la Chorale du Delta sous la direction de Coline Serreau est venue enchanter nos oreilles au travers de l'interprétation de chefs-d'œuvre musicaux.

La prochaine manifestation aura lieu à la rentrée, ce sera le maintenant traditionnel vide grenier, qui se déroulera le dimanche 16 septembre. Si vous avez des choses à vendre, pensez à réserver votre emplacement au 06.87.60.49.94, quant aux autres n'hésitez pas à venir chiner et/ou vous arrêter à la buvette.

C'est probablement ainsi que la saison des manifestations organisées par le comité des fêtes se terminera, car suite à l'indisponibilité de la salle des fêtes, la soirée d'Halloween est à ce jour fortement compromise.

Le 16 novembre, l'assemblée générale où tout le monde est bienvenu, clôturera la saison.
Malgré un renouvellement important des membres l'année dernière, l'appel à de nouveaux bénévoles est toujours d'actualité. Si vous êtes force de propositions et surtout volontaire pour aider dans l'organisation de manifestations, il y a une place pour vous au sein du comité. Si le cœur vous en dit des places de responsabilités pourront même vous être proposées.

A bientôt.

FRANCE
FRANCE

Évasion Gontardienne

Cette association, ouverte à tous les retraités, quel que soit leur âge, reprend ses activités chaque jeudi de 14 à 17 heures à la salle du Moulin : jeu de cartes, de société, marche pour les amateurs... le tout clôturé par un goûter convivial quelquefois offert par les adhérents pour marquer leur anniversaire.
D'autres activités marquent le cours de l'année : Repas, galette des rois, excursion d'une journée en juin, billets de théâtre ou autres spectacles à prix de groupe …
Depuis cette année, nous nous rapprochons de nos collègues de Roussas avec qui nous partageons 2 après midi par trimestre, une dans leur local et l'autre dans le nôtre.
Le 21 juin dernier, c'est un groupe de 62 personnes qui a participé à la croisière « Lyon au fil de l'eau » qui nous a permis de découvrir la capitale des Gaulles sous un angle nouveau depuis ses deux fleuves. Merci à tous pour votre participation active à cette agréable journée.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre le jeudi après midi pour participer à nos activités, nous serons heureux de vous y accueillir ainsi qu'à notre prochaine assemblée générale prévue vendredi 12 octobre 18h salle du Moulin.

ANCRE : une entreprise d'insertion par le travail…

Depuis 1988, ANCRE remplit sa vocation de créateur de lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises pour lutter activement contre le chômage dans le sud de la Drôme. En 2017, ce sont plus de 400 demandeurs d'emploi qui ont bénéficié du soutien de ANCRE, ils ont effectué environ 100 000 heures de travail et 70 ont pu retrouver une activité pérenne. L'encadrement et l'administration de cet ensemble, y compris ANCRE à domicile, représentent plus de 30 emplois permanents.
Dans le cadre de son développement, souhaité par les services de l'Etat, et en relation avec la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, ANCRE a ouvert à Nyons en début d'année 2017 une « Ressourcerie » dont l'objectif est de donner une seconde vie à des objets qui étaient destinés à la destruction, cette activité permet à 9 personnes de travailler sur le site.
En association avec l' ADMR, nous avons lancé une opération de récupération des anciennes radios médicales ; on peut maintenant les retraiter et récupérer les différents matériaux qui les composent : film, argent....
Autre projet en cours : ouverture d'une « Ressourcerie » sur le territoire de l'agglomération montilienne sous le nom de « AXED » au 7 rue des Esprats (ZA du Meyrol). N'hésitez pas à nous rendre visite du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre relais sur la commune : lesdaniels.vincent@gmail.com (tél 06 84 86 97 25)
Nous vous remercions et restons à votre disposition pour vos travaux, garde d'enfants, assistance à la personne …

ANCRE 2 rue Clastres 26130 Saint Paul trois Châteaux
04 75 04 76 91 - ancre@ancre.asso.fr - www.ancre.asso.fr

Service de l'eau et de l'assainissement : nouveau règlement

Ce service est géré par la commune : elle entretient le réseau et les équipements (station de pompage, station d'épuration, surpresseur, compteurs …), veille à la qualité de l'eau en effectuant les analyses règlementaires, effectue les relèves de compteurs et la facturation annuelle. Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont revus chaque année par les élus en fonction des travaux à effectuer.
Le 2 juillet dernier, un nouveau règlement a été voté par le Conseil Municipal. Il est consultable sur le site internet de la commune : www.les-granges-gontardes.fr.

Que faire en cas de départ ou d'arrivée sur la commune ?
Les nouveaux arrivants, doivent se présenter en Mairie afin de signer leur contrat d'eau et prendre connaissance du règlement et des tarifs en cours.
Pour les départs, les abonnés doivent le signaler par mail ou par courrier, en précisant leur date de départ et leur nouvelle adresse.

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen (Alpes-de-Haute-Provence, Alpes Maritimes, Ardèche, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées -Orientales, Var, Vaucluse) connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.
Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre. Les régions de France les plus exposées à des pluies diluviennes pouvant apporter plus de 200 litres/m² ou plus (1 litre/m² = 1 mm d'eau) en une journée se situent principalement en bordure de la Méditerranée. Trois à six fois par an en moyenne, de violents systèmes orageux apportent des précipitations intenses sur les régions méditerranéennes, du Roussillon à la Provence, en passant par la vallée du Rhône. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures ou quelques jours.

Quel kit de sécurité face à une inondation ?

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer plus rapidement possible.

Les différents niveaux de vigilance

Jaune : **phénomènes localement dangereux**
Orange : **phénomènes dangereux et étendus**
Rouge : **phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle**

Numéros utiles

112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie

kit de sécurité

Radio et lampes de poche avec piles de rechange
Bougies, briquets ou allumettes
Nourriture non périssable et eau potable
Médicaments
Lunettes de secours
Vêtements chauds
Double des clés
Copie des papiers d'identité
Trousse de premier secours
Argent liquide
Chargeur de téléphone portable
Articles pour bébé

Révision des listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont à faire à la Mairie de votre domicile avant le 31/12/2018.

Pièces à fournir : justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité en cours de validité.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne.

Toutes les informations sur www.service - public.fr

Prochaines élections : élections européennes en mai 2019.

Changement de fréquence de la TNT à partir du 11 septembre 2018

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau, devront **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes**, en cas de perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Plus d'information au 0970 818 818 ou sur le site internet : www.recevoirlatnt.fr

Ruches : déclaration obligatoire

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite Aethina tumida.

Comment faire ?

La déclaration peut se faire en ligne sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/.

Ou par courrier : formulaire Cerfa 13995*04 à adresser à

DGAL- Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.

Renseignements et précisions :

declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

01 49 55 82 22 (du 1er septembre au 31 décembre : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 ; du 1er janvier au 31 août : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h)

Nouveaux habitants

Le Rendez-vous des Granges
leur souhaite la bienvenue

Mme SABRE Corinne et
M. CAPOTORTO Raphaël
M. et Mme FERRAGNE Benjamin
Mme MOREL Caroline et M. BOULARD Dimitri
Mme BRIANÇON Sarah et M. RIVET Sébastien
Mme MONGE Samantha
Mme PIGNARD Kathy
Mme MICHON Laura et M. CHARRUET Nicolas
M. SALAVERT Pierre
Mme GERMAIN Emilie et M. THERON Fabien

État Civil

Mariages

PIALLAT Joël et CORNIL Marie-Lise,
le 16/06/2018.

DENOYELLE Thibaud et PAULEAU Mathilde,
le 07/07/2018.

CAPOTORTO Raphaël et SABRE Corinne ,
le 28/08/2018.

L'équipe municipale leur présente tous leurs voeux de bonheur.

Naissances

HEURTEBISE Louise, née le 14/06/2018 à Montélimar.
MAURIANGE Tara, née le 23/06/2018 à Montélimar.
CANU Tylian né le 12/07/2018 à Orange.

L'équipe municipale présente toutes ses félicitations aux parents.

Baptême civil

Nolan BRUNEL le 18/08/2018

Cet état civil est élaboré d'après les registres de la Mairie. Nous nous excusons auprès des habitants de la Commune de Les Granges Gontardes pour d'éventuels oublis au sujet de leurs proches. Pour faciliter la rédaction de cette rubrique, nous sommes à l'écoute de toutes informations.

agenda

Vendredi 14 septembre, 18h00
Salle du Moulin
Assemblée générale
de l'Amicale Laïque

Dimanche 17 septembre
Vide-grenier
Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 7 octobre
Repas des anciens
Proposé par le CCAS

Vendredi 12 octobre, 16h30
Devant l'école
Vente de gâteaux
Organisée par l'Amicale Laïque

Vendredi 12 octobre, 18h00
Salle du Moulin
Assemblée générale
de l'association « Evasion Gontadienne »

Commémoration du 11 Novembre 14/18

Vendredi 16 Novembre
Assemblée générale
du Comité des Fêtes

Vendredi 30 Novembre
Assemblée générale
de l'association « Autour du livre »

Samedi 15 et dimanche16 décembre 10h/18h
Vente de crêpes au Marché de Noël du Dôme d'Elyssas
Proposée par l'Amicale Laïque

Vendredi 21 décembre 2018
17h, Fête de l'école
Organisée par l'Amicale Laïque

ATTENTION

En raison de travaux , la salle Maurice Aurelle ne sera pas disponible à la location du 8/10/2018 au 2/12/2018.

Infos - pratiques

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
Les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h
Le jeudi de 15h00 à 19h00
☎ 04 75 98 50 80 - Fax : 04 75 98 01 15
Courriel : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr
Site internet : www.les-granges-gontardes.fr

L'agence Postale Communale est ouverte au public :
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45.
Départ du courrier à 12h30 - TEL : 04.75.98.57.70

Les permanences de Monsieur le Maire

ont lieu sur rendez-vous :
le jeudi de 18h00 à 19h00

Urbanisme et travaux
Monsieur Thierry MATHIEU
sur rendez-vous

TRANSPORTS

Lignes régulières interurbaines

Sud Rhône Alpes Déplacement Drôme Ardèche (SRADDA) gère les lignes de bus régionaux.

La ligne 36, Montélimar > Nyons et retour dessert la commune des Granges Gontardes par un arrêt situé au carrefour des RD133 et RD217.

Service Marché ROUSSAS⇔PIERRELATTE

Circule tous les vendredis sauf jours fériés
Centre ……8h45 / 11h25
Logis de Berre ……8h48 / 11h22

*Les fiches horaires **sont disponibles en Mairie** ou consultables sur le site de la commune : www.les-granges-gontardes.fr¨ rubrique « vivre aux Granges Gontardes »*

Renseignements : SRADDA 04 75 51 89 69

TAXIS DEBARD
Transport privé, médical toutes distances. Agréé transports médicaux assis.

☎ 06 25 81 97 31
Courriel : taxis.debardc@gmail.com

MEDECINS

Docteur Christian SICCARD ☎ 04.75.98.57.47
Docteur Sylvie FABRE ☎ 04.75.98.62.71

Cabinet infirmières
Sylvie CAPUTO et Gaëlle MARCHERAT
5 bis route de Grignan—Le Moulin
Tel : 06 49 46 83 82

ORDURES MENAGERES et TRI DES DECHETS

Les ordures ménagères et les déchets triés (emballages, verre et journaux) sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet. Ces points d'apport volontaires se situent :

Rue du Jonchier
Rue des Oliviers
Rue George Chouleur
Route du Logis de Berre

Pour tous renseignements, merci de contacter le service déchets de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence : 04 75 96 06 12

Les cartons, papiers, végétaux, ferrailles, gravats, verres, huiles de vidange et bois doivent être déposés dans une des 4 déchèteries de l'intercommunalité (Donzère, Malataverne, St Paul-trois-Chateaux, Suze la Rousse). **Une carte d'accès à ces déchèteries est obligatoire. Elle est délivrée gratuitement par le secrétariat de Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

Bibliothèque « Autour du livre »

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
Jeudi de 16h00 à 18h30

☎ 04.75.98.01.16

NUMEROS D'URGENCE

Urgence (Europe)……112
Samu……15
Police……17
Pompiers……18
SICEC ……04.75.91.50.30
Gendarmerie……04.75.51.60.06
Centre anti-poisons de Grenoble …….04.76.42.42.42
E.D.F Sécurité Dépannage……0.810.333.321
Drogues Alcool Tabac Info Service…..0.800.23.13.13
Violence conjugale…… 3919

« ***LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES*** » Directeur de la publication : M. Aproyan Michel . Et la participation de : Mmes Mouly Hélène, Ponizy Nicole, Vezon-Daunis Dominique, Kobi Fabienne, Peccolo Céline, Mrs. Gautier Michel, Piet Jean-Pierre, Soulaigre Didier.